

510 Bd de la joie de vivre

83400 - HYERES

LOTI INFO N° 11

Madame, Monsieur,

Notre dernière Assemblée Générale date de 2 mois. Depuis, chacun a passé, je l'espère, de bonnes fêtes et bien commencé la nouvelle année.

Pour le lotissement, comme annoncé en AG, les travaux se déroulent selon le calendrier prévu. Les quelques désagréments sont largement compensés par l'esthétique, le confort et la sécurité :

- tout d'abord, ERDF a réalisé le changement d'un câble ce qui sécurise l'alimentation électrique du lotissement dont la partie haute avait été perturbée ces dernières années,
- les trottoirs de la 3ème tranche ont été achevés avec en finition une couche de macadam qui donne un tout autre aspect.

Comme nous vous l'avions annoncé le lotissement va continuer à se faire une beauté.

Travaux à venir.

Sont programmés en février :

- les trottoirs de la 2ème tranche ont débutés ce matin avec, lorsque nécessaire, la pose de bordures.
- la voie principale est également concernée par la pose d'un nouvel enrobé aux normes actuelles qui sécurisera la circulation en diminuant le risque de chaussée glissante.

Naturellement la maintenance traditionnelle sera assurée.

Cotisations.

Comme chacun le sait, tout comme dans la gestion de son propre foyer, l'équilibre financier de l'ASL se doit d'être respecté.

Je rappelle que la cotisation pour 2017 a été votée pour un montant de 200 €, **elle doit être versée avant le 30 juin (info pour les nouveaux colotis).**

Certains d'entre vous ont déjà réglé leur dû. Pour les autres, merci de faire votre versement dès que possible :

- soit en m'adressant un chèque à mon adresse, siège de l'ASL, 510 Bd de la joie de Vivre - 83400 - HYERES
(ne plus adresser de chèque au trésorier. M MACARRY a démissionné du bureau à la suite de la vente de sa maison, il doit déménager dans les jours à venir),
- soit par virement au compte chèque N° 43639160948 de l'ASL au Crédit Agricole à Hyères
IBAN : FR76 1910 6000 0543 6391 6094 838
Domiciliation : AGRIFRPP891

Divers.

J'ai bien noté quelques mails adressés, par certains colotis, à l'ensemble des colotis sur les thèmes des chiens errants et des poubelles qui disparaissent ou se remplissent à l'insu de leur propriétaire.

Il s'agit de sujets qui ont fait l'objet de débats lors de la dernière AG. Il a alors été rappelé que les chiens, qu'ils soient seuls ou accompagnés de leurs maîtres, ne doivent pas divaguer et que les poubelles doivent être rentrée au plus tôt dès qu'elles sont vidées.
Merci de traiter ces problèmes de voisinage en apportant tout le respect qui est dû aux autres colotis.

Bien cordialement

Le Président de l'ASL

J FRIGIERE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.